

Notre terrain se trouvait sur un plan officiel traversé par une rue projetée. Tout notre beau rêve s'effondrait si l'administration ne consentait pas à fermer cette rue. Un instant, il parut que les choses s'arrangeraient assez facilement ; les autorités municipales se disaient assez favorables, à condition toutefois qu'il n'y eût pas d'opposition des personnes qui avaient des terrains sur cette rue. Et ces personnes d'abord consultées avaient semblé, du moins dans l'ensemble, très bien disposées. On avait donc l'espoir le plus ferme et presque la certitude, quand tout-à-coup les difficultés recommencèrent, cependant nous ne perdons ni courage ni confiance. Si c'est la volonté de Dieu que nous allions là, il saura bien nous y faire parvenir. Son heure viendra quand il voudra.

Elle tarda bien quelque peu à sonner, mais enfin elle sonna. Et en dépit de toutes les manœuvres et de tous les obstacles, le Bureau des Commissaires recommandait notre affaire à MM. les Echevins qui par un vote de 21 contre 6 faisaient enfin droit à notre demande.

Maintenant il ne restait plus qu'à passer à l'exécution. Cependant, pour plusieurs raisons, une année devait encore s'écouler avant qu'on se mît aux travaux. Durant cette année, les plans furent élaborés, des souscriptions furent organisées qui, sans donner tout le résultat qu'on aurait pu en attendre, nous aidèrent cependant efficacement.

Enfin, le jour de la Saint François 1914, les travaux commençaient et en la fête de la Toussaint, le T. R. P. Ange-Marie, Vicaire Provincial, présidait la bénédiction solennelle de la première pierre du couvent de la Résurrection. Malgré l'éloignement, et le mauvais état des chemins labourés par les voitures de travail et détrempés par une pluie abondante des jours précédents, une foule considérable y assistait. Son Honneur le Maire, M. Martin, accompagnée de Mde Martin, nous faisait l'honneur de sa présence. Le T. R. P. Vicaire Provincial prononça en termes heureux, le sermon de circonstance ; la bénédiction était faite par M. La lanne, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du Petit Séminaire, que Mgr l'Archevêque avait délégué, se réservant, disait-il, le plaisir de bénir le couvent

lui
acc
aile
Cor
une
C
cair
les
pou
Jési
I
prei
pou



Dar
tair
non
ici,
tion
serv
C'es
qui
frèr
emp
nom
mol